

Contrat d'Enregistrement de Noms de Domaine d'Amazon Route 53

Mise à jour du 18 août 2017

La traduction ci-dessous est fournie à titre indicatif uniquement. En cas de différence, incohérence ou conflit entre cette traduction et la version anglaise (notamment due à des délais de traduction), la version anglaise prévaudra.

1. Dispositions Générales.

1.1 Les stipulations de ce Contrat s'appliquent à votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine. Votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine est également régie par les provisions du Contrat Client AWS (ou tout autre accord conclu avec AWS régissant Votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine). En cas de contradiction entre les stipulations du présent Contrat et celles de ces autres contrats, les termes du présent Contrat s'appliqueront à Votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine, mais uniquement en ce qui concerne cette contradiction.

1.2 Vous, en tant que titulaire d'un Nom de Domaine Enregistré (« Titulaire du Nom de Domaine Enregistré »), avez accès aux [Documents Pédagogiques à Destination des Titulaires auprès de l'ICANN](#) (*ICANN's Registrant Educational Materials*) et disposez de certains droits et responsabilités qui sont décrits dans la Charte des [Droits et Responsabilités des Titulaires de l'ICANN](#) (*ICANN Registrants' Benefits and Responsibilities policy*).

1.3 Mises à jour Pendant la Durée du Contrat. Votre utilisation continue des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine vaudra acceptation de toute condition supplémentaire ou mise à jour devenue effective après que vous ayez accepté le Contrat et enregistré du Nom de Domaine Enregistré. Alors même que vous enregistrez un Nom de Domaine Enregistré pour une durée prolongée, ou que vous renouvelez systématiquement votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine par le biais d'un Renouvellement Automatique, vous devez toujours veiller et vous assurer que vous respectez toutes les conditions d'utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine mises à jour.

2. Bureau d'Enregistrement et Opérateur de Registre.

2.1 AWS fournit les Services d'Enregistrement de Noms de Domaine par le biais des Bureaux d'Enregistrement accrédités par l'ICANN. AWS fournit actuellement les Services d'Enregistrement de Noms de Domaine par le biais de [Gandi SAS](#) ou [Amazon Registrar, Inc.](#), et autres Bureaux d'Enregistrement accrédités par l'ICANN (le « Bureau d'Enregistrement »), et

vosre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine est soumise à leurs termes et conditions. Pour savoir de quel Bureau d'Enregistrement vous dépendez, veuillez effectuer une demande WHOIS sur votre Nom de Domaine Enregistré, en cliquant [ici](#). AWS se réserve le droit d'utiliser tous bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN comme Bureau d'Enregistrement.

2.2 Tant AWS que le Bureau d'Enregistrement sont tenus de se conformer aux conditions générales spécifiées par (a) l'ICANN et (b) l'Opérateur de Registre pour chaque gTLD ou ccTLD spécifique. AWS pourrait devoir modifier ce Contrat afin de se conformer aux exigences de l'ICANN, du Bureau d'Enregistrement, ou d'un Opérateur de Registre. Si Vous refusez d'accepter un changement requis par l'ICANN, le Bureau d'Enregistrement, ou un Opérateur de Registre, Votre nom de domaine sera annulé et aucun remboursement ne Vous sera dû.

2.3 Vous respecterez les exigences spécifiques liées au gTLD ou ccTLD concerné, telles que requises par ou pour le compte d'AWS, de l'ICANN, du Bureau d'Enregistrement ou de l'Opérateur de Registre. Les exigences spécifiques liées à chaque gTLD ou ccTLD sont disponibles auprès du Bureau d'Enregistrement (voir la [Charte du Bureau d'Enregistrement Amazon](#) ou la [page des contrats Gandi](#)) ou la page du règlement de tout autre Bureau d'Enregistrement auquel AWS pourrait faire appel). Si vous refusez l'une quelconque des conditions en lien avec le TLD concerné, Votre nom de domaine sera annulé et aucun remboursement ne Vous sera dû.

2.4 Vous indemniserez, défendrez et exonérerez AWS, le Bureau d'Enregistrement et l'Opérateur de Registre, et chacun de leurs affiliés, dirigeants, administrateurs, employés et agents, contre l'ensemble des pertes, dommages, responsabilités, coûts et dépenses (y compris les honoraires et frais d'avocats raisonnables) qui résulteraient du, ou seraient liés à, votre enregistrement ou utilisation du Nom de Domaine Enregistré.

3. Noms de Domaine Enregistrés.

3.1 Pour chaque Nom de Domaine Enregistré que Vous enregistrez, les conditions suivantes Vous seront applicables tant que Vous serez le Titulaire du Nom de Domaine Enregistré pour le Nom de Domaine Enregistré :

3.1.1 Vous serez désigné comme le Titulaire du Nom de Domaine Enregistré dans les registres publics WHOIS, à moins que vous n'utilisiez un Service de Confidentialité.

3.1.2 Pour certains gTLD et ccTLD, l'Opérateur de Registre considère que le Titulaire du Nom de Domaine Enregistré a seulement une Licence Utilisateur exclusive pour l'utilisation du Nom de Domaine Enregistré ; cela ne change pas Vos obligations en tant que Titulaire du Nom de Domaine Enregistré.

3.2 Vous êtes tenu de fournir à AWS des coordonnées précises et fiables, et de corriger et mettre à jour ces informations dans les sept jours de tout changement intervenant pendant la durée de l'enregistrement du Nom de Domaine Enregistré, en incluant, pour chaque Nom de Domaine Enregistré, les Données d'Enregistrement suivantes :

3.2.1 Le nom légal complet, l'adresse postale, l'adresse électronique, le numéro de téléphone, et (le cas échéant) le numéro de télécopieur du Titulaire du Nom de Domaine Enregistré ;

3.2.2 Les nom et prénom du contact administratif autorisé, du contact technique et du contact de facturation du Titulaire du Nom de Domaine Enregistré, dans le cas où le Titulaire du Nom de Domaine Enregistré est une personne physique ;

3.2.3 Le titre du contact administratif autorisé, du contact technique et du contact de facturation du Titulaire du Nom de Domaine Enregistré, dans le cas où le Titulaire du Nom de Domaine Enregistré est une organisation, une association ou une société ;

3.2.4 Le nom (ou titre), l'adresse postale, l'adresse électronique, le numéro de téléphone, et (le cas échéant) le numéro de télécopieur du contact administratif du Nom de Domaine Enregistré ;

3.2.5 Le nom (ou titre), l'adresse postale, l'adresse électronique, le numéro de téléphone, et (le cas échéant) le numéro de télécopieur du contact technique du Nom de Domaine Enregistré ;

3.2.6 Le nom (ou titre), l'adresse postale, l'adresse électronique, le numéro de téléphone, et (le cas échéant) le numéro de télécopieur du contact de facturation du Nom de Domaine Enregistré ;

3.2.7 Le ou les nom(s) du/des serveur(s) de noms primaire et secondaire pour le Nom de Domaine Enregistré.

3.3 AWS ou le Bureau d'Enregistrement est tenu de fournir les Données d'Enregistrement à l'Opérateur de Registre pour les gTLD ou ccTLD concernés.

3.4 Le Bureau d'Enregistrement est tenu par l'ICANN de valider et de vérifier certaines Données d'Enregistrement dans le cadre de l'enregistrement initial du Nom de Domaine Enregistré et également périodiquement par la suite. Le Bureau d'Enregistrement peut Vous contacter dans le cadre de la validation et la vérification des Données d'Enregistrement en lien avec votre Nom de Domaine Enregistré, et votre réponse rapide et pertinente à ces demandes concernant vos Données d'Enregistrement est nécessaire afin de maintenir Votre enregistrement du Nom de Domaine Enregistré. La fourniture volontaire de renseignements inexacts ou insuffisants, l'omission délibérée de mettre à jour les informations fournies au

Bureau d'Enregistrement par le biais d'AWS dans les sept jours de tout changement, ou tout manquement de Votre part à répondre pendant plus de 15 jours à des demandes de renseignements émises par AWS ou le Bureau d'Enregistrement concernant la fiabilité des Données d'Enregistrement associées à votre Nom de Domaine Enregistré, constituera un manquement grave à l'accord d'enregistrement établi entre Vous et AWS et justifiera qu'AWS ou le Bureau d'Enregistrement suspendent et/ou annulent Votre enregistrement du Nom de Domaine Enregistré.

3.5 Les Noms de Domaine Enregistrés ne peuvent pas être des noms de domaine qui sont soit des noms de domaine réservés conformément au règlement de l'ICANN, soit réservés par l'Opérateur de Registre pour les gTLD ou ccTLD.

3.6 Vous n'êtes pas autorisé à utiliser un Service d'Enregistrement Proxy en relation avec les Services d'Enregistrement de Noms de Domaine. Si le Bureau d'Enregistrement l'autorise, vous pouvez utiliser l'Enregistrement de Domaine Protégé, mais seulement en conformité avec les conditions générales du Bureau d'Enregistrement pour l'enregistrement de domaine protégé (voir la [Charte du Bureau d'Enregistrement Amazon](#) ou la [page Gandi WHOIS](#)) ou la page du règlement de tout autre Bureau d'Enregistrement auquel AWS pourrait faire appel).

3.7 Pour toute donnée qu'AWS pourrait Vous demander de fournir dans le cadre de Votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine (**« Données DNRS » pour « Domain Name Registration Services »**) :

3.7.1 AWS collecte et traite les Données DNRS, qui comprennent les Données d'Enregistrement, les communications écrites relatives aux demandes d'enregistrement, confirmations, modifications, annulations ou toute autre correspondance avec vous en qualité de titulaire, et Nos registres contenant Votre acceptation de ce Contrat, dans le cadre de Votre demande d'enregistrement d'un Nom de Domaine Enregistré.

3.7.2 AWS partagera les Données DNRS avec le Bureau d'Enregistrement, et l'ICANN requiert qu'AWS, le Bureau d'Enregistrement et l'Opérateur de Registre s'assurent que certaines Données DNRS sont accessibles au public via WHOIS, y compris en fournissant un accès généralisé aux Données DNRS. Les Données DNRS comprennent : le nom de domaine ; Votre nom et Votre adresse postale ; le nom, l'adresse électronique, l'adresse postale, les numéros de téléphone et de télécopieur des contacts techniques et administratifs ; les numéros de protocole Internet pour les serveurs de noms primaire et secondaire ; les noms des serveurs de noms correspondants ; la date d'enregistrement initiale et la date d'expiration ; le nom des serveurs de noms primaire et secondaire ; et l'identité du Bureau d'Enregistrement.

3.7.3 Le Bureau d'Enregistrement a l'obligation de mettre à disposition de l'ICANN certaines données DNRS à des fins d'inspection et de copie par l'ICANN. Le Bureau d'Enregistrement

communiquera à l'ICANN certaines données DNRS en cas de contrôle de conformité ou d'audits de l'ICANN.

3.7.4 Le Bureau d'Enregistrement et l'Opérateur de Registre pourrait être tenu de soumettre une copie électronique de certaines Données DNRS à l'ICANN de temps à autre. Le Bureau d'Enregistrement et l'Opérateur de Registre doit régulièrement soumettre une copie électronique de certaines Données DNRS à un tiers mutuellement approuvé par le Bureau d'Enregistrement, l'Opérateur de Registre et l'ICANN afin de les conserver en séquestre.

3.7.5 AWS pourrait collecter d'autres Données DNRS dans le cadre de la prestation des Services d'Enregistrement du Nom de Domaine. (ex : tout en investiguant des réclamations). AWS pourrait communiquer des Données DNRS au Bureau d'Enregistrement, à l'Opérateur de Registre et à l'ICANN.

3.7.6 Vous pouvez accéder et apporter des corrections à Vos données personnelles par le biais de la [console Route 53](#).

3.7.7 AWS peut conserver l'ensemble de ces Données DNRS pendant la durée de ce Contrat et pendant les deux années suivantes, afin de se conformer aux exigences de l'ICANN sur la conservation de ces données.

3.7.8 Vous consentez à un tel traitement des Données DNRS aux fins et avec les limitations décrites dans la présente section et dans la Section 3.8.

3.8 En ce qui concerne les Données DNRS décrites dans la Section 3.7, AWS accepte ce qui suit :

3.8.1 AWS ne traitera pas les Données DNRS collectées d'une manière incompatible avec les finalités et autres limitations décrites dans la présente section et dans la Section 3.6 ci-dessus.

3.8.2 AWS prendra toutes les précautions raisonnables pour protéger les Données DNRS que Vous aurez fournies contre toute perte, abus, accès ou divulgation non autorisé(e), altération ou destruction.

3.9 AWS Vous autorisera à modifier le nom du Titulaire, l'organisation ou l'adresse courriel d'un Nom de Domaine Enregistré (une « Modification de Titulaire»), sous réserve que vous acceptiez les conditions prévues dans le [Contrat de Modification de Titulaire du Bureau d'Enregistrement Amazon \(Amazon Registrar Change of Registrant Agreement\)](#) (le « [Contrat de Modification](#) ») ou dans la procédure de Modification de Titulaire imposée par votre Bureau d'Enregistrement.

3.9.1 Une Modification de Titulaire n'implique pas nécessairement le renouvellement de l'enregistrement du Nom de Domaine Enregistré, qui doit être expressément demandé et payé. AWS n'est pas responsable de l'expiration d'un Nom de Domaine Enregistré résultant de l'absence de renouvellement de l'enregistrement du Nom de Domaine Enregistré.

3.9.2 Un nouveau Titulaire de Nom de Domaine Enregistré doit expressément confirmer sa volonté d'accepter votre transfert du Nom de Domaine Enregistré, et doit expressément accepter le Contrat.

3.9.3 Il est possible qu'il Vous soit interdit, dans certains cas, de demander une Modification de Titulaire, y compris (A) en cas de litige concernant le Nom de Domaine Enregistré ou son utilisation, (B) si le compte associé avec le Nom de Domaine Enregistré n'est pas à jour des paiements dus à AWS, ou (C) si Votre enregistrement d'un Nom de Domaine Enregistré a expiré.

3.9.4 Vous resterez lié par ce Contrat, aussi longtemps que Vous êtes identifié dans les archives WHOIS comme le Titulaire du Nom de Domaine Enregistré, ou aussi longtemps que le nom de domaine demeure dans Votre compte AWS, même si les registres WHOIS identifient un tiers ou vous utilisez un Service de Confidentialité.

3.10 Vous pouvez transférer le parrainage d'un Nom de Domaine Enregistré vers ou depuis un autre Bureau d'Enregistrement sous certaines conditions.

3.10.1 Vous fournirez rapidement à AWS toutes les informations nécessaires au transfert du parrainage de Votre Nom de Domaine Enregistré vers ou depuis un autre Bureau d'Enregistrement, ou à assister AWS pour résoudre tout différend relatif à un transfert.

3.10.2 Le Bureau d'Enregistrement transférera le parrainage d'un Nom de Domaine Enregistré sous réserve que vous respectiez la Politique de Transfert de l'ICANN ([ICANN's Transfer Policy](#)) et que vous vous soyez acquitté des frais correspondants.

3.10.3 En cas de différend concernant le transfert de parrainage d'un Nom de Domaine Enregistré, le registraire tentera de résoudre ce différend en conformité avec la Politique de l'ICANN [sur le Règlement des Litiges relatif au Transfert de Titulaire](#) (*ICANN's Registrar Transfer Dispute Resolution Policy*) .

3.10.4 Il est possible qu'il Vous soit interdit, dans certains cas, de transférer le parrainage d'un Nom de Domaine Enregistré vers ou depuis un autre Bureau d'Enregistrement, y compris (A) dans les 60 premiers jours suivant votre enregistrement du Nom de Domaine Enregistré pour certains TLD, (B) dans les 60 premiers jours suivant une Modification de Titulaire ou un transfert à un autre bureau d'enregistrement, (C) en cas de litige concernant le Nom de Domaine Enregistré ou son utilisation, (D) si le compte associé avec le Nom de Domaine

Enregistré n'est pas à jour des paiements dus à AWS, ou (E) si Votre enregistrement du Nom de Domaine Enregistré a expiré.

3.10.5 Si le Bureau d'Enregistrement Amazon obtient l'autorisation de vendre des TLD que AWS avait pour habitude d'enregistrer auprès d'autres bureaux d'enregistrement, vous autorisez AWS à transférer, en votre nom et pour votre compte, tous les Noms de Domaines Enregistrés dans ces TLD par d'autres Bureaux d'Enregistrement, au Bureau d'Enregistrement Amazon.

3.11 Si vous accordez une licence d'utilisation du Nom de Domaine Enregistré à un tiers ou autorisez autrement un tiers à utiliser un Nom de Domaine Enregistré, alors :

3.11.1 vous demeurez Titulaire du Nom de Domaine Enregistré (et serez mentionné comme tel dans les archives WHOIS accessibles au public, à moins que vous n'utilisiez un Service de Confidentialité) ; et

3.11.2 vous acceptez d'être responsable de tout dommage causé par ce tiers dans le cadre par son utilisation du Nom de Domaine Enregistré.

3.12 Si vous enregistrez le Nom de Domaine Enregistré pour le compte d'un tiers en fournissant à AWS les Données DNRS du Nom de Domaine Enregistré d'un tel tiers, ou permettez autrement à un tiers d'être listé comme titulaire dans les archives WHOIS d'un Nom de Domaine Enregistré dans votre compte, alors (A) vous serez considéré comme un revendeur au sens de l'[Accord d'Accréditation de Bureau d'Enregistrement de l'ICANN](#) (*ICANN Registrar Accreditation Agreement*), (B) le tiers en question sera considéré comme votre client, et (C) vous acceptez les termes suivants :

3.12.1 Vous n'afficherez pas les logos de l'ICANN ou de Bureau d'Enregistrement Accrédité par l'ICANN, ni ne Vous présenterez comme étant Accrédité par l'ICANN, sauf accord écrit de l'ICANN .

3.12.2 Tout contrat d'enregistrement conclu entre Vous et Votre client contiendra toutes les conditions et préavis d'un accord d'enregistrement imposés par l'Accord d'Accréditation de Bureau d'Enregistrement de l'ICANN (*ICANN Registrar Accreditation Agreement*) et toutes Règles de Consensus de l'ICANN (*ICANN Consensus Policies*), et indiquera quel est le bureau d'enregistrement parrain ou fournira un moyen de déterminer quel est le bureau d'enregistrement parrain, par exemple grâce à un lien au service de recherche InterNIC Whois.

3.12.3 Si Votre client en fait la demande, Vous indiquerez quel est le bureau d'enregistrement parrain du Nom de Domaine Enregistré.

3.12.4 Vous vous conformerez à toutes Spécifications ou Règles adoptées par l'ICANN mises en place dans le cadre du programme d'accréditation de personnes ou d'entités prestataires de services d'anonymisation ou d'intermédiation d'enregistrements (un « Programme d'Accréditation d'Anonymisation »). Entre autres caractéristiques, le Programme d'Accréditation d'Anonymisation peut demander : (A) que les services d'anonymisation ou d'intermédiation de l'enregistrement ne soient fournis que pour les enregistrements de noms de domaine effectués par des personnes ou entités accréditées par l'ICANN en vertu de ce Programme d'Accréditation d'Anonymisation ; et (B) vous n'accepterez pas délibérément les enregistrements de la part de tout prestataire de services d'anonymisation ou d'intermédiation d'enregistrements non accrédité par l'ICANN en vertu de ce Programme d'Accréditation d'Anonymisation. Jusqu'à ce que le Programme d'Accréditation d'Anonymisation soit établi, vous respecterez les Spécifications concernant les Enregistrements Confidentiels et Anonymisés contenus dans l'Accord d'Accréditation de l'ICANN.

3.12.4 Vous vous conformerez à toutes Spécifications ou Règles adoptées par l'ICANN mises en place dans le cadre du programme d'accréditation de personnes ou d'entités prestataires de services d'anonymisation ou d'intermédiation d'enregistrements (un « Programme d'Accréditation d'Anonymisation »). Entre autres caractéristiques, le Programme d'Accréditation d'Anonymisation peut demander : (A) que les services d'anonymisation ou d'intermédiation de l'enregistrement ne soient fournis que pour les enregistrements de noms de domaine effectués par des personnes ou entités accréditées par l'ICANN en vertu de ce Programme d'Accréditation d'Anonymisation ; et (B) vous n'accepterez pas délibérément les enregistrements de la part de tout prestataire de services d'anonymisation ou d'intermédiation d'enregistrements non accrédité par l'ICANN en vertu de ce Programme d'Accréditation d'Anonymisation. Jusqu'à ce que le Programme d'Accréditation d'Anonymisation soit établi, vous respecterez les Spécifications concernant les Enregistrements Confidentiels et Anonymisés contenus dans l'Accord d'Accréditation de l'ICANN.

3.12.5 Vous fournirez à Votre client un lien vers la page du site internet de l'ICANN détaillant les Informations Pédagogiques de la Titulaire, tel que décrit à la Section 1.2 ci-dessus.

3.12.6 Vous acceptez de publier sur Votre/Vos site(s) internet et/ou de fournir un lien vers les Spécifications des Avantages et Responsabilités des Titulaires auxquels il est fait référence à la Section 1.2 ci-dessus, et n'agirez pas de façon incompatible avec les stipulations correspondantes du Contrat ou le droit applicable.

3.12.7 Vous déclarez et garantisiez à AWS que, en ce qui concerne l'un de Vos clients dont Vous avez fourni les Données DNRS à AWS, Vous avez avisé ces clients s'agissant du traitement de ces Données DNRS décrites à la Section 3.6 ci-dessus, et avez obtenu de ces tiers un consentement dans les mêmes conditions que celui que Vous avez donné conformément à la Section 3.6 ci-dessus.

3.12.8 Vous acceptez d'être responsable des dommages causés du fait de l'utilisation du Nom de Domaine Enregistré par votre client.

4. Propriété intellectuelle.

4.1 Vous déclarez et garantisiez que ni l'enregistrement du Nom de Domaine Enregistré, ni la manière dont il est directement ou indirectement utilisé ne viole ou ne porte pas préjudice aux droits d'un tiers.

4.2 En sus des termes du Contrat, l'Opérateur de Registre d'un gTLD ou ccTLD déterminé peut imposer des conditions supplémentaires en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle et Votre utilisation d'un Nom de Domaine Enregistré, que vous devrez respecter.

5. Assistance technique.

Un support aux Services d'Enregistrement de Noms de Domaine sera assuré via le service d'Assistance à la clientèle AWS (et non par le Bureau d'Enregistrement) uniquement [suite au dépôt d'une demande d'assistance](#).

6. Résolution des litiges.

6.1 Vous êtes lié par les [Principes Directeurs pour un Règlement Uniforme des Litiges Relatifs aux Noms de Domaine de l'ICANN](#) (*ICANN's Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy*). Ces principes sont incorporés par référence dans ce Contrat. Vous pouvez consulter en ligne les Principes Directeurs pour un Règlement Uniforme des Litiges Relatifs aux Noms de Domaine. Vous acceptez que l'ICANN puisse de temps à autre modifier ses Principes Directeurs.

6.2 Vous vous soumettez, le cas échéant, à toute procédure engagée en vertu du [Système Uniforme de Suspension Rapide de l'ICANN](#) (*ICANN's Uniform Rapid Suspension System*). La Charte relative à ce système est incorporée par référence dans ce Contrat et fait partie intégrante du Contrat.

6.3 En conservant les enregistrements de Vos Noms de Domaine Enregistrés auprès d'AWS après toutes modifications apportées aux Principes Directeurs pour un Règlement Uniforme des Litiges Relatifs aux Noms de Domaine de l'ICANN, au Système Uniforme de Suspension Rapide, ou à toute autre charte de résolution des litiges requise par l'ICANN ou par un Opérateur de Registre, constituera l'acceptation de ceux-ci tels que modifiés. Vous consulterez de manière régulière toutes les chartes de résolution des litiges applicables à Votre nom de domaine afin de déterminer si des modifications y ont été apportées. Si Vous annulez ou résiliez les Services AWS en conséquence d'une modification apportée à une charte de résolution des litiges, aucun frais ne Vous sera remboursé. Si Vous refusez une quelconque règle modifiée, Votre nom de domaine sera annulé et aucun remboursement ne Vous sera dû.

6.4 En cas de litige dans le cadre de votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine, vous indemniserez, défendrez et exonérez AWS, le Bureau d'Enregistrement et l'Opérateur de Registre, et chacun de leurs administrateurs, dirigeants, employés et agents, conformément au Contrat. Vous acceptez également qu'en cas de notification à AWS d'une plainte déposée auprès d'un organisme gouvernemental, administratif ou judiciaire au sujet d'un Nom de Domaine Enregistré par Vous via AWS, AWS, à sa seule discrétion, puisse prendre toutes les mesures qu'elle juge nécessaires à la modification, la cession et le contrôle des Noms de Domaine Enregistrés afin de se conformer aux actions ou aux exigences dudit organisme gouvernemental, administratif ou judiciaire ou jusqu'à ce que le litige soit réglé. Dans cette hypothèse, Vous exonérerez AWS de toute responsabilité pour toute mesure prise par AWS, y compris l'annulation, la suspension ou la désactivation de Votre nom de domaine et la communication de vos informations client.

6.5 Sans limiter la portée de l'article 12.8 ci-dessous, Vous soumettrez, sans préjudice de la compétence éventuelle de toutes autres juridictions, à la compétence des tribunaux (1) de votre domicile et (2) de celui où le Bureau d'Enregistrement est situé, le règlement de tout litige concernant ou survenu à l'occasion de l'utilisation du Nom de Domaine Enregistré, ou de toute procédure d'appel d'une décision rendue par un arbitre en application de toute charte de résolution des litiges de l'ICANN ou d'un Opérateur de Registre.

6.6 En sus des autres obligations prévues au Contrat :

6.6.1 Votre habilitation à utiliser tout service fourni par AWS peut faire l'objet d'une annulation ou d'une suspension au cas de manquement au Contrat ou lorsque la suspension ou l'annulation est requise par tout règlement ou charte en vigueur ou ultérieurement adopté par l'ICANN.

6.6.2 Votre enregistrement du Nom de Domaine Enregistré sera suspendu et annulé, son contrôle transféré, et ses données WHOIS modifiées, supprimées ou transférées à un autre bureau d'enregistrement, conformément à suspension, une annulation ou un transfert en raison d'une Spécification ou Charte, ou tel que prévu par toute procédure de tout Bureau d'Enregistrement ou de tout Opérateur de Registre, qui ne soit pas incompatible avec toute Spécification ou Charte, en vue de (1) la correction des erreurs commises par AWS ou l'Opérateur de Registre au moment de l'enregistrement du nom, ou de (2) la résolution des litiges relatifs au Nom de Domaine Enregistré.

7. Renouvellement.

7.1 Frais. Les tarifs pour les premiers enregistrements, renouvellements, renouvellement après expiration et restauration peuvent être consultés en cliquant [ici](#).

7.2 Renouvellement automatique. Afin d'assurer que Vous ne subissiez aucune interruption des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine, ni aucune perte d'un Nom de Domaine Enregistré, AWS propose une option de renouvellement automatique (**« Renouvellement Automatique »**).

7.2.1 SAUF INDICATION CONTRAIRE POUR UN SERVICE D'ENREGISTREMENT DE NOMS DE DOMAINE SPÉCIFIQUE, LE RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE SERA ACTIVÉ PAR DÉFAUT.

7.2.2 Le Renouvellement Automatique permet de renouveler automatiquement l'enregistrement du Nom de Domaine concerné pour une période d'un an, sous réserve de la spécification d'une période de renouvellement différente par l'Opérateur de Registre.

7.2.3 Sauf désactivation du Renouvellement Automatique par Vos soins, AWS renouvellera automatiquement l'enregistrement de votre Nom de Domaine Enregistré, et procédera au paiement conformément au mode de paiement que vous avez enregistré sur AWS aux taux AWS en vigueur, qui pourraient être plus élevés ou plus bas que les taux de la période de service d'origine. Les frais de renouvellement de noms de domaine ne sont pas remboursables.

7.2.4 Les paramètres de Renouvellement Automatique sont disponibles dans la [Console Route 53](#). Vous pouvez activer ou désactiver le Renouvellement Automatique à tout moment.

7.2.5 Le Renouvellement Automatique ne sera pas en vigueur tant que le paiement ne sera pas définitif. Vous acceptez être seul responsable pour veiller à ce que le mode de paiement que Vous avez enregistré sur AWS soit en cours de validité. Si Vous ne disposez pas d'un mode de paiement en cours de validité d'enregistré sur AWS, le Renouvellement Automatique ne sera pas disponible.

7.2.6 Le Renouvellement Automatique est en général réalisé trente-cinq (35) jours avant la date d'expiration du Nom de Domaine Enregistré et prolonge l'enregistrement d'une année. Cependant, certains ccTLDs exigent que le Renouvellement Automatique ait lieu à une date plus proche de la date d'expiration, et les périodes de renouvellement pourraient être plus longues. Veuillez consulter les règles de renouvellement spécifiques concernant le TLD de votre Nom de Domaine Enregistré, disponibles en cliquant [ici](#).

7.2.7 Pour les renouvellements ayant lieu trente-cinq (35) jours avant la date d'expiration du Nom de Domaine Enregistré, nous efforcerons, sans toutefois y être obligés, de vous envoyer un courriel vous notifiant du renouvellement et vous rappelant que votre Nom de Domaine Enregistré est couvert par un Renouvellement Automatique.

7.2.8 Vous êtes responsable de tout renouvellement de Vos noms de domaine. Si Vous désactivez le Renouvellement Automatique, si Votre mode de paiement est rejeté, ou si le

Renouvellement Automatique n'est pas disponible pour Votre Nom de Domaine Enregistré, il est possible qu'à la Date d'Expiration, Vous subissiez une interruption de service ou perdiez le contrôle de votre Nom de Domaine Enregistré, dont AWS ne saurait être responsable envers Vous ou envers tout tiers concerné.

7.2.9 AWS ou le Bureau d'Enregistrement Vous notifiera de toute expiration imminente, en ce compris une notification de la Date d'Expiration de Votre Nom de Domaine Enregistré, au moins un (1) mois avant la Date d'Expiration, une (1) semaine avant la Date d'Expiration, et un (1) jour après la Date d'Expiration. Les notifications seront envoyées à Votre adresse de courrier électronique telle qu'enregistrée sur AWS, conformément à la Section 11.1.

7.3 Noms de domaine expirés. Si Vous ne renouvelez ou ne transférez pas Votre enregistrement du Nom de Domaine Enregistré avant la Date d'Expiration, cela pourra entraîner une annulation de l'enregistrement et une perte de tous les droits liés au Nom de Domaine Enregistré. Après la Date d'Expiration :

7.3.1 Au plus tard un jour après l'expiration, le statut du nom de domaine expiré changera pour passer en « [clientHold](#) », et le nom de domaine ne sera plus disponible sur Internet.

7.3.2 La durée réelle du Délai de Renouvellement tardif et de tous autres délais mentionnés dans cette Section, sont soumis aux règles et aux exigences de l'Opérateur de Registre pour le TLD concerné. Le Délai de Renouvellement tardif n'est pas disponible pour certains ccTLD. Vous consulterez les règles d'expiration spécifiques concernant le TLD de votre Nom de Domaine Enregistré, disponibles en cliquant [ici](#).

7.3.3 AWS ou le Bureau d'Enregistrement pourront, sans y être obligés, renouveler le nom de domaine expiré pour votre compte. Si AWS ou le Bureau d'Enregistrement décide de renouveler le nom de domaine expiré, il indiquera une période de renouvellement tardif de quarante (40) à quarante-cinq (45) jours. Au cours de cette période, vous pourrez renouveler le nom de domaine au tarif de renouvellement standard.

7.3.4 Si un nom de domaine expiré n'est pas renouvelé pendant la période de renouvellement tardif, il sera supprimé de nos systèmes et visé par une période de restauration de trente (30) jours. Au cours de cette période, il se peut que vous puissiez restaurer votre nom de domaine. Le coût de restauration du nom de domaine dépend du TLD. Les tarifs standards sont disponibles en cliquant [ici](#). Si vous ne restaurez pas le nom de domaine au cours de la période de restauration, il sera retiré des archives, deviendra généralement disponible et sera à la portée de quiconque sur la base de la règle du « premier arrivé, premier servi ».

7.3.5 Un nom de domaine expiré ne peut être renouvelé ou restaurer que par le Titulaire du Nom de Domaine Enregistré, et ce pendant la période de renouvellement tardif ou de

restauration. Les renouvellements ne peuvent être traités que via AWS, et vous ne pourrez pas transférer votre nom de domaine à un autre bureau d'enregistrement pendant la période de restauration.

7.3.6 Le bureau d'enregistrement pourrait modifier les données WHOIS afin d'indiquer le changement de propriétaire après expiration du Nom de Domaine Enregistré.

7.4 Suppression. Si Vous désactivez le Renouvellement Automatique, ou si un Renouvellement Automatique n'est pas disponible pour votre Nom de Domaine Enregistré, ou à compter de la Date d'Expiration et si Vous n'avez pas effectué le paiement valable et définitif de tous les frais d'enregistrement et de récupération applicables avant la fin du Délai de Renouvellement Tardif, l'ICANN exigera que le Bureau d'Enregistrement procède à la suppression du Nom de Domaine Enregistré au plus tard quarante-cinq (45) jours à compter de la Date d'Expiration (bien que certains Opérateurs de Registre peuvent exiger qu'il soit procédé à la suppression dans un délai plus court et certains Opérateurs de Registre ccTLD pourraient exiger qu'il soit procédé à une telle suppression dans un délai plus long).

7.4.1 AWS peut, dans certaines circonstances atténuantes spécifiquement approuvées par l'ICANN, requises en vertu d'une charte de résolution des litiges, ou telles que mandatées par tout tribunal de la juridiction compétente, renouveler un Nom de Domaine Enregistré sans Votre consentement explicite afin d'empêcher sa suppression. Votre incapacité à répondre aux notifications concernant l'expiration et/ou le renouvellement envoyées par AWS ne constitue pas une circonstance atténuante.

7.5 Règles Spécifiques aux TLD. L'Opérateur de Registre pour un TLD particulier peut mettre en œuvre des règles spécifiques qui affecteront votre capacité à enregistrer, à renouveler et à transférer les Noms de Domaine Enregistrés associés audit TLD. Ces règles pourraient entraîner une tarification plus élevée du renouvellement ou de la restauration que celle de l'enregistrement initial, ou interdire l'utilisation de services d'intermédiation ou d'anonymisation. Vous consulterez les règles spécifiques relatives au TLD pour votre Nom de Domaine Enregistré, disponibles auprès du Bureau d'Enregistrement (voir la [Charte du Bureau d'Enregistrement Amazon](#) ou la [page des contrats Gandi](#)), ou tout autre Bureau d'Enregistrement auquel AWS pourra faire appel.

8. Paramètres Par Défaut.

8.1 Au moment du paiement de l'enregistrement ou du transfert d'un Nom de Domaine Enregistré, Vous serez invité à choisir les paramètres du serveur de noms de domaine pour le Nom de Domaine Enregistré concerné.

8.2 Dans l'hypothèse où Vous ne sélectionneriez aucun des paramètres du serveur de noms de domaine pour le Nom de Domaine Enregistré concerné, AWS configurera celui-ci en utilisant les paramètres par défaut du serveur de noms de domaine choisi par AWS à son entière discrétion (les « Paramètres Par Défaut »). AWS peut, à son entière discrétion, utiliser l'un des Paramètres Par Défaut suivants :

8.2.1 AWS peut utiliser des Paramètres Par Défaut ne dirigeant pas le Nom de Domaine Enregistré vers toute page internet, entraînant l'envoi aux utilisateurs d'un message « serveur introuvable » ou d'un message similaire. AWS n'est pas soumis à l'obligation, par défaut, de diriger les utilisateurs finaux vers une Page de Parking ou vers toute autre page internet.

8.2.2 AWS peut utiliser des Paramètres Par Défaut dirigeant les utilisateurs finals vers une Page de Parking dont AWS peut, à son entière discrétion, déterminer le contenu.

8.3 Au cours du processus d'enregistrement, Vous serez informé des Paramètres Par Défaut qui seront appliqués au Nom de Domaine Enregistré au cas où Vous ne fourniriez pas les paramètres du serveur de noms de domaine appropriés pour Nom de Domaine Enregistré. Les « Paramètres Par Défaut » impliqueront que Votre zone d'hébergement sera initialement régie par un ensemble de paramètres de serveurs de noms de domaine basique, y compris quatre serveurs virtuels de noms de domaine qui répondront à des requêtes relatives à Votre Nom de Domaine Enregistré. Vous serez facturé au tarif en vigueur applicable à ces services conformément au [Contrat Client AWS](#).

8.4 Si Vous rejetez les Paramètres Par Défaut, Vous êtes responsable de la modification des paramètres du serveur de noms de domaine pour le Nom de Domaine Enregistré. Vous pouvez apporter des modifications à ces paramètres sur la Console Route 53.

9. Frais et paiement.

9.1 Conditions Générales de Paiement

9.1.1 Vous effectuerez tous les paiements requis pour les Services d'Enregistrement de Noms de Domaine, selon les tarifs et les conditions applicables au moment de la commande ou du renouvellement. Vous devez avoir fourni à AWS des informations de paiement valides dans le cadre de Votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine, et que toute demande d'enregistrement ou de renouvellement d'un Nom de Domaine Enregistré ne sera pas effective tant que le paiement effectué auprès d'AWS ne sera pas définitif.

9.1.2 Vous pouvez effectuer des paiements auprès d'AWS en utilisant un nom et une adresse de facturation différents des noms et des adresses fournis dans les Données d'Enregistrement. Cependant, le contrôle de tout Nom de Domaine Enregistré dépend uniquement des Données

d'Enregistrement fournies par le Titulaire du Nom de Domaine Enregistré, et non de l'identité de la personne physique ou morale en charge du paiement relatif aux Services d'Enregistrement de Noms de Domaine.

9.1.3 Les tarifs et les frais d'utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine ne sont pas remboursables, sauf indication expresse contraire, y compris si Votre enregistrement d'un Nom de Domaine Enregistré est suspendu, résilié ou transféré avant la Date d'Expiration.

9.1.4 Les tarifs et les frais établis pour les Services d'Enregistrement de Noms de Domaine, y compris l'enregistrement, le renouvellement, et la restauration d'un nom de domaine en période de restauration sont disponibles sur la [page des tarifs](#). Les Renouvellements Automatiques seront facturés aux tarifs et aux frais applicables à la date effective du Renouvellement Automatique. Les tarifs d'enregistrement et de renouvellement puissent être modifiés à tout moment. Les frais et tarifs relatifs applicables à tout nouveau service ou toute nouvelle fonctionnalité d'un service entreront en vigueur lorsque ceux-ci seront mis à jour sur le site des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine, sous réserve de la notification expresse d'une procédure différente.

9.1.5 AWS peut être amené à facturer des frais supplémentaires pour les Services de Récupération nécessaires à la récupération d'un Nom de Domaine Enregistré qui a expiré en raison de Votre manquement à renouveler Votre enregistrement avant la Date d'Expiration. Les tarifs relatifs à l'utilisation des Services de Récupération sont disponibles sur la page des tarifs.

9.2 Conditions pour le paiement des Renouvellements Automatiques. Vous êtes seul responsable de veiller à ce que Vos informations de paiement et de facturation soient valides et à jour. AWS n'a aucune obligation de renouveler l'enregistrement de Votre Nom de Domaine Enregistré si Vos informations de paiement et de facturation ne sont pas valides et à jour. Si Vos informations de paiement figurant dans les fichiers d'AWS ne sont pas valides et à jour, ou si AWS est dans l'impossibilité de finaliser une transaction à la date de Renouvellement Automatique, Votre Nom de Domaine ne sera pas renouvelé automatiquement et il Vous incombera d'effectuer un Renouvellement Manuel afin de conserver le contrôle du Nom de Domaine Enregistré.

9.3 Taxes. Tous les frais et charges exigibles s'entendent hors taxes et droits applicables, y compris la TVA et les taxes de vente. Vous devrez Nous fournir toutes les informations que Nous demandons raisonnablement aux fins de déterminer si Vous êtes éligible à la TVA, en ce compris Votre numéro d'identification de TVA. Si vous bénéficiez légalement d'une exemption d'une taxe de vente, d'utilisation ou d'une autre taxe similaire sur les transactions, il vous appartiendra de Nous fournir les certificats d'exonération fiscale légalement applicables pour chaque juridiction. Nous appliquerons les certificats d'exonération fiscale aux charges

afférentes à Votre compte, lesquels seront appliquées après la date de réception desdits certificats. Dès lors qu'une déduction ou retenue serait requise par la loi, il Vous reviendra de Nous en aviser et de nous verser tous les montants additionnels nécessaires pour assurer que le montant net que Nous percevons, après déduction et retenue, est égal à la somme que Nous aurions reçue si aucune déduction ou retenue n'avait été exigée. En outre, Vous devrez Nous fournir des attestations indiquant que les montants retenus et déduits ont été payés aux autorités fiscales compétentes.

10. Durée et Résiliation du Contrat.

10.1 Durée. Le Contrat entre en vigueur à la date de la première utilisation du Service d'Enregistrement de Noms de Domaine et restera en vigueur aussi longtemps que Vous continuez à bénéficier d'un Nom de Domaine Enregistré via AWS ou maintenez un compte pour utiliser les Services d'Enregistrement de Noms de Domaine, sauf en cas de résiliation de votre part ou de la part d'AWS, conformément à l'article 10.2.

10.2 Résiliation par une des Parties. Chaque Partie peut dénoncer le Contrat pour faute sous réserve d'un préavis de 30 jours, en cas de manquement ou de violation grave du Contrat par l'autre Partie, à moins que la Partie défaillante n'ait remédié à ce manquement ou à cette violation dans ce délai de 30 jours.

10.3 Résiliation par Vous. Vous pouvez résilier ce Contrat pour une raison quelconque en (a) Nous envoyant une notification et (b) en supprimant, attribuant ou transférant à un autre Bureau d'Enregistrement l'enregistrement de tous les Noms de Domaine Enregistré que Vous détenez actuellement par le biais de nos Services d'Enregistrement de Noms de Domaine.

10.3.1 Vous ne pouvez pas transférer le Nom de Domaine Enregistré à un autre Bureau d'Enregistrement dans certains cas, notamment (A) dans les 60 premiers jours suivant l'enregistrements de Votre Nom de Domaine Enregistré pour certains TLD, (B) en cas de litige concernant le Nom de Domaine Enregistré ou son utilisation, (C) au cas où l'intégralité des paiements dus par Vous à AWS n'est pas honoré, ou (D) au cas où l'enregistrement de Votre Nom de Domaine Enregistré a déjà expiré.

10.3.2 AWS ne refusera pas Votre demande de transfert d'un Nom de Domaine Enregistré vers un autre Bureau d'Enregistrement pour autant que tous les paiements que Vous devez à AWS sont à jour, sauf la possibilité pour AWS de refuser votre demande conformément à la section 10.3.1 ci-dessus.

10.3.3 Vous ne pouvez pas supprimer Votre Nom de Domaine Enregistré dans certains cas, notamment en cas de litige concernant le Nom de Domaine Enregistré ou son utilisation. Selon le type de TLD que Vous demandez de supprimer, l'Opérateur de Registre peut imposer des

restrictions et/ou maintenir le TLD avant de le libérer pour que des tiers puissent l'enregistrer. La suppression de Votre Nom de Domaine Enregistré ne Vous donne droit à aucun remboursement.

10.4 Résiliation par AWS. AWS peut résilier le Contrat pour une raison quelconque sous réserve d'un préavis de 30 jours. AWS peut résilier le Contrat immédiatement sur simple notification (A) pour faute, si tout accord entre Vous et AWS est résilié par AWS pour faute, ou si AWS ou le Bureau d'Enregistrement détermine que Vous avez manqué aux Règles d'Utilisation Acceptable d'AWS (*Registrar Acceptable Use Policy*) ou du Bureau d'Enregistrement, (B) afin de se conformer aux accords et aux politiques de consensus de l'ICANN, ou pour maintenir une société affiliée en conformité avec les accords et politiques de consensus de l'ICANN, (C) afin de se conformer à la législation ou aux demandes d'autorités gouvernementales, (D) afin de se conformer à la décision d'une juridiction compétente, ou (E) si Nous jugeons que Votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine ou la fourniture par Nos soins de l'un des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine pour Vous est devenue impossible ou irréalisable pour une raison d'ordre légal ou réglementaire. Une fois le Contrat terminé le Nom de Domaine Enregistré pourra faire l'objet d'une suspension, annulation, transfert de contrôle, modification des données WHOIS, suppression, ou transfert à un autre Bureau d'Enregistrement par AWS.

10.5 Survie de Certaines Obligations. Vos obligations afférentes à Votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine, telles que votre accord pour indemniser AWS ou certaines autres parties en lien avec Votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine et des Noms de Domaine Enregistrés, survivront à la résiliation du Contrat.

11. Notifications.

11.1 Qui vous sont Destinées. Nous pouvons Vous envoyer une notification en application du Contrat : (a) en publiant un message sur la [console Route 53](#) ; ou (b) en envoyant un message à l'adresse électronique associée à Votre compte. Les notifications que Nous publions sur le Site AWS seront effective dès leur publication et les notifications que Nous envoyons par courrier électronique seront effectives au moment de l'envoi des courriers électronique. Il Vous appartient de tenir Votre adresse de courrier électronique à jour. Vous serez réputé avoir reçu un courrier électronique à l'adresse électronique associée à Votre compte au moment où Nous envoyons le courrier électronique, que Vous receviez effectivement ledit courrier ou non.

11.2 Qui nous sont Destinées. Pour Nous faire parvenir une notification en application du Contrat, vous devez contacter AWS comme suit : (a) par courrier électronique à l'adresse : contracts-legal@amazon.com ; ou (b) par remise à personne, par courrier express ou par courrier recommandé ou certifié à Amazon Web Services, Inc., 410 Terry Avenue North, Seattle, État de Washington 98109-5210 - USA, à l'attention du Directeur Juridique. Nous pouvons actualiser l'adresse électronique ou l'adresse postale à utiliser pour les notifications qui Nous

sont destinées en publiant une notification sur la [console Route 53](#). Les notifications fournies en personne seront effectives immédiatement. Les notifications fournis par courrier électronique ou par courrier express seront effectives un jour ouvrable après leur envoi. Les notifications expédiées par courrier recommandé ou certifié entreront en vigueur trois jours ouvrables après leur envoi.

11.3 Langue. Toutes les communications et notifications envoyées ou reçues en application du Contrat doivent être rédigées en langue anglaise.

12. Divers.

12.1 Communication. Vous n'êtes pas autorisé à diffuser de communiqué de presse ou à rendre publique toute autre communication relative au Contrat ou à votre utilisation des Services d'Enregistrement de Noms de Domaine. Vous ne devrez pas dénaturer ou embellir Votre relation avec Nous (y compris en exprimant ou impliquant que Nous Vous soutenons, parrainons, ou contribuons à Vos projets d'affaires), ou exprimer ou laisser supposer l'existence d'une relation ou d'une affiliation entre Nous et Vous ou tout autre personne ou entité, sauf dans les cas expressément autorisés par le Contrat.

12.2 Force Majeure. Nous et Nos sociétés affiliées ne saurions être tenus responsables d'un retard ou de l'inexécution d'une obligation issu du Contrat, dès lors que le retard ou l'inexécution est dû à une cause échappant raisonnablement à notre contrôle, en ce compris les cas fortuits, les conflits de travail ou autres perturbations industrielles, les défaillances systémiques des réseaux électriques, de télécommunications ou autres services collectifs, les tremblements de terre, les tempêtes ou d'autres événements naturels, les blocages, les embargos, les émeutes, les actes ou les ordres de gouvernement, les actes de terrorisme ou de guerre.

12.3 Relations entre les Parties ; Droits Non-Exclusifs. Vous et Nous sommes des entreprises indépendantes, et aucune des Parties, ni aucune de Nos sociétés affiliées respectives ne saurait être considérée comme un agent de l'autre à quelques fins que ce soient et n'a pas le pouvoir de lier juridiquement l'autre Partie. Chacune des Parties se réserve le droit (a) de développer ou d'avoir développé pour son compte des produits, des services, des concepts, des systèmes ou techniques qui sont similaires ou en concurrence avec les produits, services, concepts, systèmes ou techniques développés ou envisagés par l'autre Partie et (b) d'aider des développeurs tiers ou des intégrateurs de systèmes qui peuvent offrir des produits ou des services qui sont en concurrence avec les produits ou services de l'autre Partie.

12.4 Tiers Bénéficiaire. Ce Contrat ne crée aucun droit de tiers bénéficiaires au profit de personnes physiques ou morales qui ne sont pas parties à ce Contrat.

12.5 Cession. Vous n'êtes pas autorisé à céder ce Contrat, ou déléguer, transférer ou sous-licencier l'un quelconque de vos droits issu du Contrat, sans Notre consentement écrit préalable. Toute cession ou transfert en violation du présent article 12.5 sera nul(le). Sous réserve de ce qui précède, ce Contrat aura un caractère obligatoire demeurera en vigueur à l'égard des Parties et de leurs successeurs et ayants droit respectifs.

12.6 Non-Renonciation. Le fait que Nous ne Vous opposions pas un quelconque manquement au ou une stipulation quelconque de ce Contrat ne saurait constituer une renonciation présente ou future à l'un quelconque de Nos droits, ou ne saurait limiter Notre droit de faire appliquer une telle disposition ou un tel manquement à une date ultérieure. Toute renonciation de Notre part devra être faite par écrit pour être valable.

12.7 Divisibilité. Si une section quelconque de ce Contrat est invalidée ou jugée inapplicable, les sections restantes de ce Contrat resteront en vigueur et produiront leurs effets. Toute section invalidée ou jugée inapplicable sera interprétée à la lumière et selon la volonté de la section d'origine. Si cette interprétation est impossible, la section invalidée ou jugée inapplicable sera exclue de ce Contrat, mais le reste de ce Contrat demeurera en vigueur.

12.8 Droit applicable ; Juridiction. Les lois de l'État de Washington, USA, sans référence aux conflits de lois, régissent ce Contrat et tout litige de quelque nature que ce soit qui pourrait surgir entre Vous et Nous. Tout différend entre Vous et Nous concernant directement ou indirectement les Services d'Enregistrement de Noms de Domaine ou concernant ce Contrat dès lors Vous réclamez des dommages-intérêts d'un montant de 7.500 \$ ou plus sera jugé devant un tribunal de l'État ou du gouvernement fédéral dans le comté de King dans l'État de Washington. Sous réserve des stipulations de la section 6.5 ci-dessus, Vous consentez à la juridiction exclusive et au lieu de ces tribunaux. Nous pouvons demander une injonction ou un autre recours dans un tribunal d'État, fédéral ou national qui serait compétent, pour toute infraction réelle ou présumée de Nos droits de propriété intellectuelle ou autres droits de propriété, ainsi que ceux de Nos sociétés affiliées ou de tiers. La Convention des Nations Unies pour la vente internationale de marchandises ne s'applique pas à ce Contrat.

12.9 Intégralité du Contrat ; Langue Anglaise. Ce Contrat représente l'intégralité des conventions intervenues entre Nous et Vous relatives l'objet du Contrat. Ce Contrat remplace toutes les déclarations, ententes, conventions ou communications antérieures ou en vigueur entre Nous et Vous, qu'elles soient écrites ou orales, relatives à l'objet du Contrat. Nonobstant tout autre accord entre Nous et Vous, les dispositions relatives à la sécurité et à la confidentialité des données telles qu'énoncées à la Section 3 ci-dessus constituent l'intégralité de Nos obligations et de celles de Nos sociétés affiliées en matière de sécurité et de confidentialité de vos Données DNRS. Nous n'accepterons pas d'être liés par, et Nous opposons spécifiquement à, toute autre modalité, condition ou disposition qui serait différente ou s'ajouterait aux dispositions de ce Contrat (que celle modifie de manière substantielle ou non

ce Contrat) que Vous soumettriez dans toute commande, reçu, acceptation, confirmation, correspondance ou tout autre document. Si Nous fournissons une traduction de la version en langue anglaise de ce Contrat, la version anglaise de ce Contrat prévaudra en cas de conflit.

12.10 Déclarations et Garanties. SAUF EXPRESSÉMENT MENTIONNÉ DANS CE CONTRAT, TOUS LES SERVICES D'ENREGISTREMENT DE NOMS DE DOMAINE VOUS SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT ». À L'EXCEPTION DE NOTRE DÉCLARATION RELATIVE À NOTRE ACCRÉDITATION EN TANT QUE BUREAU D'ENREGISTREMENT DE NOMS DE DOMAINE AGRÉÉ PAR L'ICANN AU SEIN DU PARAGRAPHE INTRODUCTIF DE CE CONTRAT, ET SANS AUCUNE LIMITATION DE CE QUI PRÉCÈDE, NOUS ET NOS FILIALES ET PARTENAIRES COMMERCIAUX, Y COMPRIS TOUS OPERATEURS DE REGISTRE, BUREAUX D'ENREGISTREMENT OU CONCEDANTS DE LICENCES, NE FAISONS AUCUNE DÉCLARATION, NI NE DONNE AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT QUE L'ENREGISTREMENT OU L'UTILISATION D'UN NOM DE DOMAINE EN VERTU DE CE CONTRAT VOUS GARANTISSE QUE LE NOM DE DOMAINE ENREGISTRÉ NE FERA PAS L'OBJET D'UNE OPPOSITION, D'UNE SUSPENSION, D'UNE ANNULATION OU D'UN TRANSFERT.

12.11 Limitation de responsabilité. NI NOUS, NOS FILIALES ET PARTENAIRES COMMERCIAUX, Y COMPRIS TOUS OPERATEURS DE REGISTRE, BUREAUX D'ENREGISTREMENT OU NOS CONCEDANTS DE LICENCE NE SERONS TENUS RESPONSABLES DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, CONSÉCUTIFS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS LES DOMMAGES-INTÉRÊTS POUR PERTE DE PROFIT, DE CLIENTÈLE, , D'USAGE OU DE DONNÉES), MÊME SI UNE PARTIE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN OUTRE, NI NOUS NI AUCUNE DE NOS SOCIÉTÉS AFFILIÉES OU DE NOS CONCEDANTS DE LICENCE NE SERONS TENUS AU VERSEMENT D'UNE COMPENSATION, D'UN REMBOURSEMENT OU DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS RÉSULTANT: (A) DE VOTRE INCAPACITÉ À UTILISER LES SERVICES D'ENREGISTREMENT DE NOMS DE DOMAINE, Y COMPRIS À LA SUITE DE (1) UNE RÉSILIATION OU UNE SUSPENSION DE CE CONTRAT OU DE VOTRE UTILISATION OU DE L'ACCÈS À L'OFFRE DE SERVICES, (2) L'INTERRUPTION DE TOUT OU PARTIE DES OFFRES DE SERVICES, OU, (3) L'ARRÊT IMPRÉVU OU NON PLANIFIÉ DE LA TOTALITÉ OU D'UNE PARTIE DES SERVICES POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, Y COMPRIS À LA SUITE DE PANNES DE COURANT, DE PANNES DE SYSTÈME OU AUTRES INTERRUPTIONS ; (B) DU COÛT DES ACHATS DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION ; (C) D'INVESTISSEMENTS, DE DÉPENSES, D'ENGAGEMENTS DE VOTRE PART DANS LE CADRE DE CE CONTRAT OU DE VOTRE UTILISATION OU ACCÈS À L'OFFRE DE SERVICES ; (D) TOUT ACCÈS NON AUTORISÉ, MODIFICATION, SUPPRESSION, DESTRUCTION, DOMMAGE, PERTE OU DYSFONCTIONNEMENT DANS LE STOCKAGE DE VOTRE CONTENU OU D'AUTRES DONNÉES ; (E) DU TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE NOM DE DOMAINE OU DE SON RENOUVELLEMENT, DU TRANSFERT DU NOM DE DOMAINE ENREGISTRÉ À VOTRE NOM VERS LE BUREAU D'ENREGISTREMENT AMAZON OU DE TOUTE AUTRE DEMANDE DE FOURNITURE DE SERVICE ; OU (F) DE L'APPLICATION DE TOUT RÈGLEMENT DE RÉOLUTION DES DIFFÉRENDS APPLICABLE OU DE TOUTE AUTRE RÈGLEMENT ADOPTÉ PAR L'ICANN (OU TOUTE ORGANISATION

GOUVERNEMENTALE OU SUCCESSEUR SIMILAIRE). DANS TOUS LES CAS, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE NOTRE SOCIÉTÉ ET CELLE DE NOS SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET DE NOS CONCEDANTS DE LICENCE SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS NOUS PAYEZ EN VERTU DE CE CONTRAT POUR LE SERVICE QUI A DONNÉ LIEU À LA RÉCLAMATION AU COURS DES 12 MOIS PRÉCÉDANT LA RÉCLAMATION.

13. Définitions.

13.1 « ccTLD » désigne un code de pays de Premier Niveau ; par exemple, « .us » (États-Unis) et « .uk » (Royaume-Uni).

13.2 « Services d'Enregistrement de Noms de Domaine » désigne l'enregistrement de noms de domaine, leur renouvellement, et les services de récupération, ainsi que les services connexes fournis par AWS et qui Vous sont offerts aux termes de ce Contrat.

13.3 « Date d'Expiration » désigne la date ou la plage de dates qui Vous est fournie par AWS à laquelle l'enregistrement d'un ou plusieurs de Vos Noms de Domaine Enregistrés arrive à expiration.

13.4 « gTLD » désigne un domaine de premier niveau du DNS délégué par l'ICANN en vertu d'un accord de registre en vigueur, autres que les ccTLD ou codes de pays TLD de nom de domaine internationalisé (IDN) ; par exemple, « .com » et « .org ».

13.5 « ICANN » désigne la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet ('Internet Corporation for Assigned Names and Numbers).

13.6 « Page de parking » signifie une page Web hébergée par AWS indiquant que le Nom de Domaine Enregistré est enregistré mais n'a pas été configuré pour diriger les utilisateurs finals vers un site internet spécifique.

13.7 « Enregistrement de Domaine Protégé » désigne l'enregistrement d'un Nom de Domaine Enregistré d'une manière qui évite la publication de certaines Données d'Enregistrement concernant le Titulaire du Nom de Domaine Enregistré en fournissant des coordonnées de remplacement telles qu'une adresse de renvoi.

13.8 « Service d'Enregistrement Proxy » désigne l'enregistrement d'un Nom de Domaine Enregistré via un service tiers qui enregistre un Nom de Domaine Enregistré pour le compte de la personne déclarante et qui est identifiée comme étant Titulaire du Nom de Domaine Enregistré à la place de la personne déclarante.

13.9 « Nom de Domaine Enregistré » désigne un nom de domaine qui est soit (a) enregistré en utilisant les Services d'Enregistrement de Noms de Domaine ou (b) déjà enregistré par Vous et transféré à AWS en utilisant les Services d'Enregistrement de Noms de Domaine.

13.10 « Bureau d'Enregistrement » désigne un bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN qui parraine l'enregistrement des Noms de Domaine Enregistré en plaçant un fichier associé à cet enregistrement dans l'Opérateur de Registre du TLD pertinent.

13.11 « Données d'Enregistrement », en rapport avec un Nom de Domaine Enregistré, désigne les données que l'ICANN ou l'Opérateur de Registre requiert que le Bureau d'Enregistrement collecte au moment de l'enregistrement d'un nom de domaine, y compris le nom du Nom de Domaine Enregistré à enregistrer, les adresses IP des serveurs de nom principal et secondaire pour le Nom de Domaine Enregistré, le nom correspondant de ces serveurs de nom, l'identité du Titulaire, les coordonnées décrites à la Section 3.2 du Contrat, et la Date d'Expiration du Nom de Domaine Enregistré.

13.12 « Opérateur de Registre » désigne la personne ou l'entité responsable, conformément à un accord entre l'ICANN (ou son cessionnaire) et cette personne ou entité (ces personnes ou entités) ou, si cet accord est résilié ou a expiré, conformément à un accord entre le gouvernement des États-Unis et cette personne ou entité (ces personnes ou entités), pour fournir des Services d'Enregistrement pour un gTLD spécifique.

13.13 « Spécifications ou Charte » désigne les Politiques Consensuelles, Spécifications (telles que la Spécification du Programme d'Exactitude du WHOIS - Whois Accuracy Program Specification) référencées dans [l'Accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement de l'ICANN](#), et l'ensemble des modifications, politiques, procédures, ou programmes spécifiquement visés par l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement de l'ICANN ou autorisés par les Règlements de l'ICANN.

13.14 « Top Level Domain » ou **« TLD »** désigne le nom qui se trouve au sommet de la hiérarchie des noms de domaine, par exemple, « .com », « .org », « . us » et « .uk ».

13.15 « WHOIS » désigne la base publique de données des Noms de Domaines Enregistrés et de leurs titulaires tenue par l'Opérateur de Registre pour les gTLD ou ccTLD, le Bureau d'Enregistrement, et AWS.